



CONGRES FUB 2023 COMPTE-RENDU

Atelier 6 « Employeurs, préparez-vous à la fin de la voiture »

Etaient présent-es :

- Julie Sadaka-Ertringer, Directrice des Opérations et Playdoyer, 1 km à pieds, intervenante
- Isabelle Bailleul, Cheffe de Projet Mobilités, La roue libre au Havre, intervenante
- Lionel Fournier, Directeur Santé et Ecologies d'Harmonie Mutuelle et Dir du Dev Durable du Groupe VYV, intervenant
- Annie Claude Thiolat, Présidente Place au Vélo Nantes, Vice-Présidente de la FUB, animatrice

Synthèse de l'atelier

Mais après tout, pourquoi l'entreprise abandonnerait-elle la voiture ? Pas grâce à la fiscalité qui favorise outrageusement l'offre de voitures de fonction ; une compensation en salaire couterait cher à l'entreprise. Et dans le même temps elle fait du « flicage » sur le FMD !

Pas grâce au PDMe, pourtant obligatoire depuis 2019 dans les entreprises de plus de 50 salariés mais encore peu développé ; il permettrait pourtant de mieux valoriser les possibilités de déplacements à vélo et, par leur mise en commun, de faciliter l'offre de mobilité par l'AOM.

Pas grâce à la proximité par rapport au travail ; 65 % des salariés ont un site plus proche pour travailler avec un gain médian de 20 km par jour, mais peu d'entreprises le proposent . Pas grâce au télétravail qui a augmenté de 20 % les distances ! Pas non plus grâce aux « imaginaires » ; la voiture est encore un symbole de réussite sociale. Pas non plus enfin du fait de la dangerosité supposée et amplifiée des déplacements à vélo.

Pourtant l'entreprise aurait intérêt à favoriser l'usage du vélo par ses employés ; pour leur santé d'abord, eux qui devront sûrement travaillé plus longtemps ; pour les économies sur les déplacements ensuite.

De vrais mesures peuvent pourtant développer l'usage du vélo : la réalisation de vrais PDMe avec des réalisations concrètes comme des parkings à vélos inter-entreprises, leurs mise en commun par l'AOM et la réalisation des infrastructures adaptées qui en découlent ; une plus grande implication des syndicats sur ce sujet dans les NAO ; faire du vélo un projet d'entreprise, dans le cadre de l'amélioration de la QVT, avec un référent interne pour s'en occuper ; redéployer ses salariés sur des sites plus proches ; mettre en place des formations à la sécurité à vélo, des ateliers d'entretien avec les associations qui partagent leur savoir-rouler ; agir prioritairement sur ceux qui ont moins de 5 km de trajet ; impliquer des femmes dans le choix du vélo d'entreprise ; collaborer dans un club de mobilité et revendiquer de nouvelles infrastructures ; l'implication des EPCI dans l'information des entreprises.



1. Beaucoup de freins ralentissent encore la mise en avant du vélo par les employeurs

1.1. Des freins économiques

D'après Lionel Fournier, l'avantage fiscal procuré aux employés comme aux employeurs sur les voitures de fonction est un vrai frein au développement du vélotaf. Supprimer cet avantage aurait un vrai coût pour l'entreprise si elle devait le remplacer par du salaire.

1.2. Manque de motivation

Pour Julie Sadaka-Ertringer, beaucoup d'entreprises ignorent encore leurs obligations en matière de PDMe. Les partenaires sociaux n'en parlent pas beaucoup non plus d'après Isabelle Bailleul, alors que la mobilité devrait être abordée tous les ans à l'occasion des NAO. Retard à l'allumage sûrement à cause du COVID.

Les entreprises multisites sont encore peu enclines à relocaliser leurs salariés dans des sites plus proches de chez eux.

1.3. Peur de l'accident

Pour Lionel Fournier, la peur de l'accident est également un frein pour les employeurs. Pourtant, comme le dit Julie Sadaka-Ertringer, les chiffres montrent que ce n'est pas vrai, le vélo n'est pas dangereux.

1.4. Les « imaginaires » sont aussi un frein

Pour Lionel Fournier, il faut un changement culturel ; avant, c'est parce qu'on avait pas les moyens d'avoir une voiture qu'on roulait à vélo.

2. Pourtant des solutions existent pour développer l'usage du vélo

2.1. Plus d'implication et de motivation des directions

Comme le dit Annie Claude Thiolat, les employeurs ont un rôle primordial car la plus grande partie de notre vie est dans l'emploi et on peut donc y recevoir un message et être sensibilisé aux changements.

Nos intervenants attendent donc plus d'implication des directions :

- Dans la réalisation des PDMe ; pour Julie Sadaka-Ertringer et Lionel Fournier ;
- En introduisant des objectifs de décarbonation dans les accord d'intéressement, d'après Lionel Fournier ;
- Par la mise en place du FMD, d'après Julie Sadaka-Ertringer, Lionel Fournier et un artisan menuisier présent dans le public ;
- En faisant du développement de l'usage du vélo un projet d'entreprise, dans le cadre d'une amélioration de la QVT. Il faut un référent interne pour s'en occuper, quelqu'un des RH ou RSE, toujours d'après Julie Sadaka-Ertringer ;



- Pour Julie Sadaka-Ertringer il faut aussi une mobilisation en interne avec des référents ambassadeurs pratiquants, former les collaborateurs à la cohabitation vélo/voiture pour lever les peurs ;
- En montrant l'exemple, comme ces adjoints qui circulent à vélo au Havre, d'après Isabelle Bailleul, ou en proposant des vélos aux cadres comme aux ouvriers
- En redéployant les employés sur les sites plus proches de l'employeur pour Julie Sadaka-Ertringer ;
- En adhérant à un Club des Mobilités Employeurs, d'après Isabelle Bailleul et Annie Claude Thiolat ;
- En se regroupant : quand des entreprises se plaignent des infrastructures, elles ont du poids ! Selon Lionel Fournier.
- Surement par une intervention plus importante des EPCI auprès des entreprises, également selon Isabelle Bailleul
- Parce que c'est bon pour la santé de leurs employés, qui vont sûrement devoir travailler plus longtemps, comme le souligne Lionel Fournier et un artisan menuisier présent dans le public.

2.2. Plus d'actes concrets :

2.2.1. En matière d'équipements :

Selon Lionel Fournier, en agrandissant un peu les parkings vélos, en choisissant des équipements de meilleure qualité, les vélos reviennent !

Le fait d'essayer aide aussi. Acquérir un vélo n'est pas neutre ; si l'entreprise peut aider c'est un plus.

En mutualisant les moyens pour créer un grand parking à vélos dans une Zone d'Activité, d'après Julie Sadaka-Ertringer.

Aider les cyclistes en mettant à dispo une plateforme avec des équipements pour faire du vélo selon Lionel Fournier.

2.2.2. En matière de formation :

Pour Isabelle Bailleul : il faut prendre en compte la sécurité. Faire accompagner par des associations. Faire découvrir que le vélo peut apporter du confort.

Pour Julie Sadaka-Ertringer : on accompagne et lève les appréhensions.

2.2.3. En matière d'animation :

Encourager les ateliers de réparation, organiser des café-vélos pour diffuser les bonnes pratiques, faire essayer des vélos, sont également de bonnes mesures d'après Julie Sadaka-Ertringer. Pour Lionel Fournier, remettre des médailles à ceux qui changent serait bien également. Faire participer les femmes au choix du vélo d'entreprise est, d'après Isabelle Bailleul une bonne idée également.